

Le Roy Reueur de Bréhat
 Le lendemain huit Octobre mil Sept cent Soixante quatre
 Je soussigné Reueur ai Reu solennellement en faude Motre
 Eglise Le Mueuel consentement des dits
 François Bochet et Marie Louise ~~Reueur~~ par paroles de
 present, Les ai conjoints en Mariage, et Leur ai
 administré La Benediction Nuptiale en presence des
 Parents Respectifs, des parties contractantes et de
 Le Prieur Le Gou, L'écire Bochet, Louis Le Rolligebe et
 Yves Le Droc qui signent
 par le Royeur a mes Loix
 Le Roy Reueur de Bréhat
 Julienne Le Neus fille Legitime de Marie
 et d'Anne Reueur

Informations liées à l'image.

Lieu : Bréhat
 Période : 1750 - 1780